



VILLE DE  
**Sainte-Marie  
aux-Mines**

**BUDGET PRIMITIF 2026**  
**BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »**  
**NOTE DE SYNTHESE**

## Section de fonctionnement

### 1.1 Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2026, les recettes de fonctionnement sont prévues à 167 913,91 €, elles étaient réalisées à hauteur de 156 210,80 € en 2025. Elles sont constituées de :

- la vente d'électricité générée par les panneaux photovoltaïques (115 000 €),
- de la vente du véhicule hydrogène (7 100 €),
- du report du résultat de fonctionnement des années antérieures (41 313,91 €),
- des écritures d'ordre (4 500 €).

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	BP 2026
<b>R</b>	<b>192 022 €</b>	<b>175 283 €</b>	<b>156 211 €</b>	<b>167 914 €</b>
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	61 984 €	56 143 €	32 458 €	41 314 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 677 €	4 487 €	4 487 €	4 500 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marcha	126 360 €	114 654 €	119 265 €	115 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 €	0 €	1 €	7 100 €

### 1.2 Les dépenses de fonctionnement

Pour l'exercice 2026, les dépenses de fonctionnement s'élèvent également à 167 913,91 €, elles étaient réalisées à 114 896,89 € en 2025. On y retrouve :

- les charges à caractère général (26 125.44 €),
- les charges de personnel (5 200 €)
- les autres charges de gestion courante dont le virement au budget général (43 500 €)
- les intérêts d'emprunt (6 800 €)
- les opérations d'ordre (amortissements 59 780 €)
- le virement à la section d'investissement (26 508.47 €)

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	BP 2026
<b>D</b>	<b>135 880 €</b>	<b>142 825 €</b>	<b>114 897 €</b>	<b>167 914 €</b>
011 - Charges à caractère général	3 509 €	16 661 €	14 671 €	26 125 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 637 €	4 530 €	5 154 €	5 200 €
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0 €	0 €	0 €	0 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €	26 508 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	58 606 €	58 059 €	58 059 €	59 780 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	0 €	43 500 €
66 - Charges financières	8 128 €	7 575 €	7 013 €	6 800 €
67 - Charges exceptionnelles	61 000 €	56 000 €	30 000 €	0 €

L'augmentation des charges à caractère général par rapport au réalisé 2025 permet de pallier d'éventuelles pannes qui pourraient intervenir en cours d'année.

Le budget énergies renouvelables propose de verser 43 500 € au budget principal de la ville en 2026.

## 2. Section d'investissement

### 2.1 Les recettes d'investissement

Pour l'exercice 2026, les recettes d'investissement s'élèvent à 193 200 € (elles ont été réalisées à 125 049.60 € en 2025). On y retrouve :

- les opérations d'ordre - amortissements (59 780 €),

- le report du résultat d'investissement des années antérieures (82 778,33 €)
- le virement de la section de fonctionnement (27 459,62 €).
- Les subventions à percevoir pour l'étude du réseau de chaleur (24 133.20 €)

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	BP 2026
<b>R</b>	<b>95 038 €</b>	<b>112 750 €</b>	<b>125 050 €</b>	<b>193 200 €</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 432 €	54 691 €	57 540 €	82 778 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0 €	0 €	0 €	26 508 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	58 606 €	58 059 €	58 059 €	59 780 €
13 - Subventions d'investissement	0 €	0 €	9 450 €	24 133 €

## 2.2 Les dépenses d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement les immobilisations (150 300 €) et le remboursement du capital de la dette (38 400 €).

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	BP 2026
<b>D</b>	<b>40 347 €</b>	<b>55 210 €</b>	<b>42 271 €</b>	<b>193 200 €</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 677 €	4 487 €	4 487 €	4 500 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	36 670 €	37 223 €	37 785 €	38 400 €
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	13 500 €	0 €	84 500 €
21 - Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	17 500 €
23 - Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	48 300 €

Les dépenses d'équipement envisagées en 2026 pour un total de 150 300 € concernent :

- L'acquisition du véhicule électrique (17 500 €)
- Poursuite de l'étude sur le réseau de chaleur et travaux (132 800 €)